COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BRIANCE • COMBADE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-deux, le 7 novembre 2022 à dix-neuf heures trente, le CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Jane Limousin sous la Présidence de M. Yves LE GOUFFE, Président.

Date de convocation des membres du Conseil : 28 octobre 2022
Nombre de membres en exercice : 25
Nombre de membres votants : 22
Etaient présents (18) : BOURLIATAUD Isabelle ; CHANGION Daniel ; COUEGNAS David ; DAUDE Dominique ; DE CUYPER Micheline ; DIDIERRE Jean-Gérard ; FOUR Franck ; FORESTIER Joël ; JEANDILLOU Corinne ; LAFARGE Monique ; LAUBARY Dominique ; LAVAUD Henri ; LE GOUFFE Yves ; MATINAUD Gilles ; RAIGNE Philippe ; RIVET Françoise ; SERRUT Valérie ; WAMPACH Joe
Pouvoirs (4) : MONZAUGE Christian à BOURLIATAUD Isabelle ; LAFARGE Didier à DE CUYPER Micheline ; DEBLOIS Marie-Noëlle à RAIGNE Philippe ; SAUTOUR Jean-Claude à JEANDILLOU Corinne
Absents excusés (6) : BROUSSE Didier ; DEBLOIS Marie-Noëlle ; LAFARGE Didier ; LEYGNAC Roland ; MONZAUGE Christian ; SAUTOUR Jean-Claude
Absents (1) : BLANQUET Géraldine

Secrétaires de séance : DAUDE Dominique et LAFARGE Monique

Délibération n° 2022-88 : Remplacement de conduites d'eau potable en fonte sur la commune de La Croisille sur Briance : modification du plan de financement prévisionnel

Lors du dernier Conseil, une délibération présentant un plan de financement prévisionnel pour le changement des conduites d'eau potable relarguant du plomb sur la commune de La Croisille sur Briance a été adoptée. Cependant, une erreur s'est glissée dans ce plan de financement. En effet, le budget eau potable étant assujetti de fait à la TVA au taux de 5,5%, il ne bénéficie pas du Fonds de compensation de la TVA. Il convient donc de revoir le plan de financement ainsi :

Accusé de réception en préfecture
087-248719338-20221107-2022-88-DE
Date de réception préfecture : 09/11/2022

Communauté de communes BRIANCE • COMBADE
4 place Eugène Degrassat . 87130 . Châteauneuf-la-Forêt
Tél. 05 55 69 39 32 - Fax 05 55 69 46 88
E. mail : cdc@briancecombade.fr

Imprimé sur papier recyclé

Dépenses	
Phase 1	230 000 € HT
Phase 2	280 000 € HT
Imprévus (5 %)	25 500 € HT
Total Travaux	535 500 € HT
TVA (20%)	107 100 €
Total TTC	**642 600 € TTC**
Recettes	
Agence de l'Eau Loire Bretagne 50%	267 750 €
Etat (DETR) 25%	133 875 €
Conseil Départemental 5%	26 775 €
Emprunts et autofinancement	214 200 €
Total TTC	**642 600 € TTC**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité de :

- **ADOPTER** le plan de financement exposé ci-dessus ;
- **AUTORISER** le Président à demander des subventions auprès de l'ensemble des partenaires
- **AUTORISER** le Président à consulter les établissements bancaires pour réaliser les emprunts nécessaires à ce projet ;
- **AUTORISER** le Président à établir un cahier des charges et lancer une consultation des entreprises pour réaliser les travaux exposés ci-dessus ;
- **AUTORISER** le Président à signer l'ensemble des documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme à Châteauneuf la Forêt, le 7 novembre 2022

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRIANCE COMBADE
CHATEAUNEUF LA FORÊT
87130

Le Président
Yves LE GOUFFE

Accusé de réception en préfecture
087-248719338-20221107-2022-88-DE
Date de réception préfecture : 09/11/2022